

RE P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2013**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 19

MINISTERE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

VERSION FRANCAISE

page intercalaire

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	0
3.1. BILAN TECHNIQUE	0
3.2. BILAN FINANCIER	0
3.3. PERSPECTIVES	0
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	0
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	0
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	23
6. PROGRAMME 256: RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE	27
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	27
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	27
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	27
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	27
7. PROGRAMME 257: RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE, GEOLOGIQUE ET MINIER	31
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	31
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	31
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	31
8. PROGRAMME 258: RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL	35
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	37
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	37
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	37
8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	38

9. PROGRAMME 259: APPUI A LA POLITIQUE DU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION	39
9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	39
9.2. STRATÉGIE PROGRAMME	39
9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	39
9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	39

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

Note explicative

La loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat a mis en place un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme.

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, le législateur a prévu une mise en oeuvre progressive de cette loi qui doit entrer en vigueur dans l'intégralité de ses dispositions le 1er janvier 2013, date à laquelle est abrogée l'Ordonnance 62/OF/4 du 07 février 1962 (article 79 de la loi du 26 décembre 2007). Dans le respect de ces dispositions, la Circulaire présidentielle sur la préparation du budget 2013 instruit les chefs de départements ministériels de présenter au Parlement un projet de budget dans le nouveau format de budget programme.

Le document qui vous est soumis constitue la réponse de l'Administration à cette exigence de la réforme. Il s'intitule "Projet de Performance des Administrations". Ledit document, qui présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années, décline pour chaque programme ouvert: les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en oeuvre, en cohérence avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (D S C E) .

Il comporte trois principales parties :

- la première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration au DSCE, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en oeuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;

- la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs, d'indicateurs et des coûts de réalisation ;

- la troisième partie quant à elle, comporte une annexe présentant le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

page intercalaire

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

page intercalaire

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

L'examen du Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), laisse apparaître une convergence d'objectifs entre les missions assignées au MINRESI et certains points d'ancrage du document.

Ces objectifs portent sur les points suivants :

- la modernisation de l'appareil de production : dans ce cadre, il s'agira de :
- Rendre accessible et disponible les facteurs de production notamment les intrants agricoles ;
- promouvoir l'accès aux innovations technologiques à travers notamment le renforcement de la liaison

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Au regard des points d'ancrage ci-dessus énumérés, les missions du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) sont définis dans le Décret N° 090/2005 du 29 Mars 2005, et complété par le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011.

A ce titre il est chargé :

- de l'animation, de la coordination et du contrôle des activités de recherche scientifique sur toute l'étendue du territoire, en vue de la promotion du développement économique, social et culturel ;
- de la valorisation, de la vulgarisation et de l'exploitation des résultats de la recherche, en liaison permanente avec tous les opérateurs des secteurs de l'économie nationale et avec les départements ministériels et organismes intéressés ;
- de la coopération internationale en matière de recherche scientifique et de l'innovation en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et les Administrations concernées ;
- de la veille technologique en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi de la recherche dans le domaine des pharmacopées traditionnelles, en liaison avec le Ministère de la Santé Publique et les départements ministériels concernés.

Pour accomplir ses missions, le MINRESI dispose des structures opérationnelles placées sous sa tutelle, il s'agit de:

- l'exécution des travaux relatifs à la cartographie (géodésie, photogrammétrie, topographie, rédaction cartographique, etc.) et à la télédétection ;
- la délimitation des frontières internationales et des unités administratives ;
- la conduite de la recherche géographique
- l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP).

Créé par décret présidentiel N° 2002/250 du 31 octobre 2002. L'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP) est un établissement public administratif qui a pour objet d'assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les effets de rayonnements ionisants.

- l'Institut de Recherches Médicales et d'Etude de Plantes Médicinales (IMPM);

Créé par décret N° 79/495 du 04 décembre 1979 et réorganisé par le Décret N°93/215 04 Août 1993 l'IMPM a pour mission d'élaborer et d'exécuter des programmes de recherche fondamentale et appliquée, ainsi que d'assurer le développement de la recherche, dans toutes les disciplines médicales en vue de l'amélioration des conditions de santé, par une meilleure connaissance des aspects pathologiques, thérapeutiques, préventifs et nutritionnels des populations.

- l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM);

Créé par décret n° 79/495 du 04 décembre 1979, l'IRGM a pour mission d'élaborer des programmes et de réaliser des recherches en vue d'une meilleure maîtrise des données géologiques, hydrologiques, énergétiques et minières du pays.

- la Mission de Promotion des Matériaux Locaux (MIPROMALO);

Créée par décret N° 90/1353 du 18 Septembre 1990, la MIPROMALO a pour mission de valoriser l'emploi des matériaux fabriqués localement en vue de réduire les coûts de réalisation des équipements nationaux.

- le Centre National d'Education (CNE);

Issu de la transformation de l'Institut National d'Education (INE) en 1976, le Centre National d'Education (CNE) a pour vocation de répondre aux besoins de l'amélioration permanente du système éducatif camerounais. Il se veut un outil stratégique de réflexion prospective, de recherche et de coordination des politiques éducationnelles du pays.

- Le Comité National de Développement des Technologies (CNDT);

Créé par décret N° 78/109 du 1er Avril 1978, modifié et complété par le Décret N°82/126 du 18 Mars 1982. Le CNDT est un organisme de coordination, de réflexion et d'information en matière de transfert et de développement des technologies.

A ces structures, il faut ajouter les organismes de recherche partenaires et en coopération que sont le Centre International de Coopération en Recherche Agricole pour le Développement (CIRAD), la Société Internationale de Linguistique (SIL), le Centre International Africain de Recherche sur Bananier Plantain (CARBAP), l'Institut International de Recherche en Agriculture Tropicale (IITA), le Centre International de Recherche en Agroforesterie (ICRAF), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), et l'AVRDC etc....

Au regard de ces défis contenus dans les missions énumérées, les actions à mettre en oeuvre dans les prochaines années seront orientées sur la fonction principale recherche et innovation, identifiée dans la nomenclature budgétaire par le code 4.7.

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Sous la haute impulsion du Président de la République et la coordination du Premier Ministre Chef du Gouvernement, le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) créé en 2004, affiche en 2011 et pour le compte du premier semestre de l'année 2012, un bilan de réalisations prometteur au niveau de l'administration de la recherche et dans ses structures de recherche opérationnelles.

3.1 BILAN TECHNIQUE

3.1.1 Bilan technique du Programme 1 : Recherche et développement agricole :

L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) qui a en charge la recherche agricole, a augmenté et diversifié de manière significative sa production de semences améliorées pour faire face à une demande de plus en plus croissante des agriculteurs et éleveurs.

S'agissant particulièrement de l'appui aux campagnes agricoles de 2011, l'IRAD a produit 126,750 tonnes de semences améliorées de maïs sur une superficie de 5.070 hectares, 3.960.000 boutures de manioc sur 396 ha, 275 tonnes de pomme de terre sur 137 ha, 40.000 plants d'arbres fruitiers sur 280 ha, 140.000 semenceaux d'igname pour 14 ha, 11,2 tonnes de haricot pour 280 ha, 250.000 alevins toutes espèces confondues, 50 tonnes de riz pour 900 ha, 200.000 semenceaux de macabo pour 5 ha, 50 tonnes de sorgho pour 2.000 ha et 1 tonne de café arabica pour 1.800 ha.

De nombreuses ressources phyto-génétiques garantissant la pérennisation de la production des semences de qualité ont été préservées grâce à l'amélioration, l'adaptation et la maîtrise des technologies diverses par nos chercheurs.

Le Comice Agropastoral d'Ebolowa a permis à la recherche agricole camerounaise de donner la preuve de son dynamisme à travers la présentation sur pied des produits à haute valeur ajoutée sur le plan de leur adaptation aux exigences de divers milieux agro-écologiques, de leur productivité et de leur valeur nutritive scientifiquement démontrées. Il s'agit du maïs, du Riz pluvial, du macabo, du manioc, du palmier à huile, de l'hévéa, du bananier plantain, du caféier, du cacaoyer, des fruitiers, des cultures maraîchères, des poissons, des crevettes, de la volaille, du bovin, du porc. Les aspects des technologies de conservation et de transformation post-récoltes ont aussi été présentés.

Pour le compte du premier semestre de l'année 2012, dans le cadre du soutien à la production des spéculations phares, les quantités de semences améliorées suivantes ont été remises aux paysans : 90 000 kg de maïs, 28 000 kg de sorgho, 32 000 kg de riz, 1 825 kg de soja, 11 725 kg de haricot, 1080 kg d'arachide, 700 kg niébé, 4 000 000 de boutures de manioc, 40 000 rejets de macabo, 4 000 semenceaux d'ignames, 1 0975 751 graines prégermés de palmier à huile, 10 000 plants fruitiers, 25 000 alevins de poissons.

Dans le cadre des activités de productions animale et halieutique : 2520 doses de semences artificielles ont été produites par insémination artificielle. Les activités de santé animale ont permis d'effectuer un test de tuberculose sur 700 animaux dans les élevages de bovins au Cameroun : 5.6 % sont infectés de cette maladie, qui est cause de l'avortement chez les êtres humains.

3.1.2 Bilan technique du Programme 2 : Recherche et développement technologique, géologique et minier

Au niveau de la Recherche Géologique et Minière, L'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM) a procédé en mars 2011 à l'installation de deux (02) nouvelles colonnes de dégazage au lac Nyos, portant ainsi à trois (03) le nombre de colonnes en fonctionnement.

En mai 2011, il y a eu finalisation du projet ESSOR qui est un projet de « Développement des Données Géo-scientifiques pour l'Essor des Secteurs Miniers, Hydrogéologiques et Géothermiques du

Cameroun » approuvé par le Comité PPTE. Ce projet qui vise à doter le Cameroun d'une bonne base de données sur les potentialités minérales, hydrogéologiques et géothermiques renseignant sur le potentiel énergétique à partir des eaux chaudes du sous-sol, est programmé pour six ans.

Il devrait être doté d'un budget d'environ cinq (05) milliards de francs CFA dont 04 milliards sont prêts à être pris en charge par la Banque Mondiale quand notre pays aura démarré le projet.

En février-mars 2011, l'IRGM a effectué une campagne de terrain pour la recherche, au Cameroun, de l'origine et des zones de fortes concentrations du rutile, minéral de titane, matière première pour les peintures et certains alliages. Ce projet est exécuté en partenariat avec la Société Géologique du Danemark et du Groenland (GEUS).

En septembre 2011, il y a eu la signature à Copenhague au Danemark, de la Convention de Partenariat Scientifique entre GEUS et l'IRGM, ainsi que l'élaboration d'un projet de recherche du Coltran au Cameroun.

Dans le domaine de l'Eau, il convient de relever les principales actions ci-après :

- l'installation d'une dizaine de limnigraphes de type thalimèdes pour des études hydrométriques (estimation de la quantité et de la qualité des eaux de surface) sur quatre bassins fluviaux du Cameroun, a été réalisée ;
- l'établissement des bilans hydrogéologiques annuels à partir d'une quarantaine de stations hydrologiques ;
- l'admission du Centre de Recherches Hydrologiques (CRH) de l'IRGM à la Facilité Africaine de l'Eau (FAE) pour l'appui à la gestion des ressources en eau du Bassin du Congo.

Et Dans le domaine des Energies, il y a lieu de mentionner que :

- des stations solarimétriques ont été installées dans les 10 Régions du Cameroun pour la constitution d'une banque de données solarimétriques qui permettront de mieux dimensionner les éventuels ouvrages solaires que nous pourrions avoir à mettre en place ;
- l'IRGM a produit de nouvelles versions de foyers améliorés ainsi qu'un nouveau modèle de séchoir solaire ;
- le lancement du projet SATREPS, cofinancé par les Gouvernements Camerounais et Japonais, et

-Organisé deux séminaires de formation sur les outils de planification énergétique, avec l'appui technique de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) ; le premier porte sur le thème suivant : « Modeling Analysis Energy Development » et le second sur le logiciel MESSAGE ;

-Procédé à la mise en oeuvre d'une veille technologique. Cette action a permis de disposer et de diffuser des informations technologiques sur les productions agricoles, animales, halieutiques, l'exploitation minière, les industries et services. C'est dans cette optique que les actions ci-après ont été menées :

- Procédé à l'évaluation des besoins technologiques agropastoraux et halieutiques ;
- évaluation des besoins en équipements industriels pour la transformation du maïs et du manioc ;
- élaboration d'un guide de bonnes pratiques du chercheur ;
- dissémination des techniques performantes de production du bananier-plantain dans le Sud du Cameroun : séminaire tenu à Ebolowa du 30 Août au 02 Septembre 2011 en partenariat avec le CARBAP ; cette initiative a permis de renforcer les capacités de vingt (20) GIC du Sud.

- dissémination des techniques culturales et semencières : phase pilote de l'Extrême-Nord (Miskine, Kolofata et Bogo). Ce projet a été réalisé avec le concours du Centre Régional de l'IRAD de Maroua, la délégation régionale du MINADER et le GIC GASPEN. Elle a permis de former une cinquantaine de responsables de GIC et paysans ;

- étude de faisabilité de vulgarisation intégrée de la chaîne de production à la transformation du riz pluvial (NERICA) dans trois régions du Cameroun ;

- restitution des études sectorielles menées par le CNDT. Il s'agit de :

- l'installation des appareils à micro son dans la zone de l'Extrême-Nord du Cameroun en vue de combattre les insectes nuisibles ;

- inventaire national des utilisateurs des sciences et technologies de l'espace.

En ce qui concerne la valorisation et la vulgarisation des matériaux locaux;

La MIPROMALO a achevé avec l'assistance technique chinoise, les travaux de construction d'une unité semi-industrielle de production de briques cuites. L'usine a une capacité de production moyenne de 20.00 briques standard par jour à Nkolbisson.

Les retombées de l'exonération de la TVA de ce projet qui a bénéficié du régime fiscal particulier des projets structurants, ont permis l'aboutissement des réalisations supplémentaires que sont : l'installation des équipements complémentaires du four Hoffman, la construction d'un forage avec son branchement au réseau principal d'adduction d'eau, la réalisation d'une partie des Voiries et Réseaux Divers (VRD), l'acquisition d'un groupe électrogène, l'acquisition d'une pelle chargeuse, du matériel technique, du mobilier et des équipements de bureau, la construction d'un bloc administratif de 150 m2, d'un hangar de séchage des produits verts de 314 m2 et d'un hangar de stockage du bois de 160 m2, l'acquisition d'une pick-up 4X4 et d'une camionnette de 7 tonnes.

La MIPROMALO a développé aussi un projet de construction de deux usines industrielles de briques cuites d'une capacité annuelle de production de 50 millions de briques standard, afin de renforcer l'offre en matériaux locaux de construction autour des deux grandes métropoles de Yaoundé et Douala. Le MINEPAT a financé les études préalables à hauteur de 268,5 millions de francs CFA, pour la vérification des données d'exploitation des carrières d'argile de Bomkoul (Douala) et d'Ebozoud (Ebebda) ainsi que l'analyse de la faisabilité du projet et les démarches d'obtention des autorisations d'installation des usines.

Trois autres études ont été menées également et ont porté sur :

-le montage de deux projets d'installation dans toutes les régions des unités semi-industrielles de production des blocs de terre comprimée d'une capacité journalière de 5000 blocs, et de briques cuites ;

-le montage d'un avant projet d'optimisation des matériaux locaux dans les constructions à travers la mise sur pied d'un programme de construction des logements sociaux impliquant le développement du secteur privé des matériaux locaux pour répondre aux besoins dudit programme ;

-le renforcement du parc de presses des blocs de terre comprimée avec l'acquisition de 05 nouvelles presses, faisant monter la capacité totale de production de blocs de terre comprimée à environ 12.000 blocs par jour.

De même, la MIPROMALO a bouclé les études architecturales et d'ingénierie pour la construction de 76 logements témoins qui lui ont été attribués par le MINDUH dans la première phase du projet de logements sociaux d'Olembé.

Plusieurs formations ont été organisées pour les acteurs du secteur des matériaux locaux que sont notamment, les contrôleurs et superviseurs du MINTP, les agents techniques issus de certaines communes en collaboration avec le MINADT, les ingénieurs et techniciens de Génie Civil.

On n'oubliera pas ce projet de vulgarisation qui a été monté avec la collaboration du MINTP pour la construction des écoles-témoins dans certaines localités.

3.1.3 Bilan du Programme 3 : Recherche et développement social

Dans le cadre de la Recherche médicale et de l'étude des plantes médicinales, l'Institut de Recherches Médicales et d'Etudes des Plantes Médicinales (IMPM) a mené ses activités de recherches autour de cinq axes prioritaires que sont : le paludisme, le VIH/SIDA, les maladies émergentes et ré-émergentes, les plantes médicinales et la médecine traditionnelle, l'alimentation et la nutrition. Les résultats obtenus se présentent de la manière suivante pour l'année 2011 :

- Caractérisation de la nuisance culicidienne due aux moustiques du genre *Mansonia* et *Anopheles gambiae* s.l. en zone rurale dans la région du centre ;

- Etablissement de la Prévalence de la chlamydia dans la ville de Yaoundé et des infections sexuellement transmissibles associées ;

- Surveillance de la transmission des souches VIH résistantes aux ARVs dans la sous-région d'Afrique Centrale ;

-Etude des propriétés antidiabétiques de *Crinum jagus* et *Euphorbia scordifolia* ;

- Identification des propriétés antidiarrhéiques du *E. scordifolia* et confirmation des propriétés antidysentériques du *C. cinnabarinum* ;

- Relance de l'herbier de l'IMPM ;

- Production des médicaments traditionnels améliorés à partir des écorces de *Picalima nitida* et *Fagara macrophylla* ;

- Mise au point des comprimés de quinine et de yohimbine ;

- Préparation de plusieurs huiles essentielles à activités antiseptique, antifongique, insectifuge et cosmétologique

- Mise au point de kits alimentaires à forte valeur énergétique et nutritive pouvant être utilisés

dans de nombreuses situations pathologiques ;

Egalement, l'IMPM a acquis de nombreux équipements dans le cadre du renforcement des capacités techniques et la réhabilitation de ses laboratoires de référence pour le Centre de Recherche en Plantes Médicinales et Médecine Traditionnelle (CRPMT). Les fonds mis à la disposition de l'IMPM dans le cadre du Contrat-Plan IMPM/Etat du Cameroun, ont permis l'aménagement des bâtiments abritant certaines de ses structures administratives et techniques.

Au niveau de la protection radiologique, l'Agence Nationale de Radio Protection (ANRP) a mis en place un programme de cours professionnels de mise à niveau en radioprotection qui ont permis de former 317 travailleurs issus de toutes les 10 Régions du pays.

Une campagne de vérification de la conformité des appareils générateurs de rayons X a été menée dans 23 formations sanitaires de la ville de Yaoundé.

Plusieurs missions d'inspection réglementaire ont été effectuées dans les services de radiothérapie des hôpitaux généraux de Yaoundé et de Douala à l'effet de comparer les caractéristiques de leurs plateaux techniques respectifs aux exigences internationales en matière de radioprotection et de sûreté radiologique.

Au niveau de la recherche en Sciences Sociales et Humaines, le Centre National d'Education a mené des travaux de recherches transdisciplinaires portant sur les thématiques ci-après :

- contribution à l'élaboration du programme amélioré de formation professionnelle et de l'emploi en collaboration avec le MINEFOP ;
- contribution à l'élaboration d'un projet sur la définition et les aspects juridiques des peuples autochtones en relation avec le MINREX ;
- élaboration du troisième volume de la revue du CNE ;
- préparation d'un quatrième volume dont les articles sont en cours d'édition.

3.1.4 Bilan technique du Programme 4 : Appui au sous-secteur Recherche et Innovation

Élaboration des instruments de pilotage politique et stratégique : (Le document de stratégie de la recherche, L'avant-projet de loi d'orientation de la recherche, Le plan directeur de la recherche, La politique nationale de coopération scientifique et technique, La Politique nationale de la Valorisation et de la Vulgarisation des résultats de la Recherche, Le Plan National de l'Innovation, La définition des conditions d'accréditation des structures privées de recherche et la reconnaissance des acteurs privés de la recherche, La programmation scientifique opérationnelle) ;

Centres Régionaux de Recherche et d'Innovation, dotation des 10 Centres Régionaux de Recherche et d'Innovation en véhicule de services, la construction et l'équipement du Centre spécialisé de Recherches sur les Ecosystèmes Marins (CERECOMA) de Kribi, construction et l'équipement du Centre Spécialisé de Recherche sur Forêt et Environnement (CEREFEN) de Meyomessala, construction du bâtiment annexe N°1 R+2 comptant une trentaine de bureaux, construction du bâtiment annexe N°2 SS+R+2 comptant une cinquantaine de bureaux, construction et équipement du Centre Multimédia et d'une cantine, mise en place d'un Télécentre de formation à l'utilisation des technologies innovantes, connexion de tous les bureaux du MINRESI au réseau Internet, développement d'un site Web et renforcement des conditions de travail du personnel en ordinateurs, climatiseurs, équipements multimédia, téléphones, instauration d'un système de contrôle biométrique des présences.

- Accroissement de la visibilité de l'action du MINRESI : Organisation biennale depuis 2007 des

3.2 BILAN FINANCIER

Pour la réalisation de ses activités au cours de l'exercice 2011, le MINRESI a disposé d'un Budget global hors salaires du personnel arrêté en recettes et dépenses à la somme de Trois milliards quatre cent soixante cinq millions (3 465 000 000) de Francs CFA. Cette dotation a fait l'objet de l'utilisation ci-après :

Budget	Crédits ouverts			Engagements effectués	Ordonnancements	Ecart	Taux d'exécution
	Dotation initiale	Abattement	Disponibles révisés				
Fonctionnement	1 227 000 000	74 635 497	1 152 364 503	1 134 605 398	1 134 605 398	17 759 105	98,46%
Eau, électricité et téléphone	238 000 000	0	238 000 000	238 000 000	238 000 000	0	100%
Investissement	2 000 000 000	0	2 000 000 000	1 995 348 128	4 651 872	4 651 872	99,77%
Total Général	3 465 000 000	74 635 497	3 390 364 503	3 372 605 398	3 367 953 526	22 410 977	99,85%

3.3 PERSPECTIVES

3.3.1 Perspectives du Programme 1 : Recherche et développement agricole :

Au niveau de la recherche agricole il s'agira de booster les activités de recherche visant en général l'augmentation de la production agricole et la diversification des productions d'importance économique ; d'évaluer les risques de vulnérabilité et mesures d'adaptation liées aux changements climatiques ; transformer et conserver les produits agricoles et agro-alimentaires. A cet effet, un appui significatif sera octroyé à l'IRAD notamment :

- les fonds PPTTE en ce qui concerne le maïs, la pomme de terre, le sorgho, la banane plantain, le riz, pour ne citer que ceux là ;

- les fonds FODECC pour les semences de pré-base de caféiers et de cacaoyers ;

- les fonds issus de l'Initiative pour l'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM) pour les semences améliorées de palmier à huile ; les fonds issus du Contrat Désendettement/Développement (C2D) pour

L'IRGM va assurer comme de coutume la surveillance du Mont Cameroun, des lacs à risque, particulièrement le lac Nyos où sont installées trois colonnes fonctionnelles de dégazage.

Des nouvelles stations solarimétriques seront installées à Maroua, Mokolo, Bertoua, Ambam, Yaoundé, Douala, Foubot, Bamenda Garoua et Kribi.

Des stations hygrométriques seront installées dans les bassins côtier et du Congo. Quant aux stations sismiques, seront installées le long de la ligne du Cameroun.

L'IRGM va procéder enfin à l'étude des bassins sédimentaires en partenariat avec la Société Nationale des Hydrocarbures et les Universités.

Pour la recherche cartographique et géographique, il sera question de poursuivre la réalisation du réseau géodésique national et la cartographie de base (référentiel cartographique du Cameroun) au 1/50.000, ainsi que la production des plans numériques des villes du Cameroun notamment Douala, Garoua, Bafoussam, et nous finirons la construction de la barrière de l'INC. Surtout, nous envisageons de contribuer à l'aménagement urbain et à la maîtrise de l'expansion de certaines grandes métropoles du pays en commençant par Yaoundé avec la production de la carte numérique de la localité à l'échelle 1/10 000. La cartographie des terres arabes dans la région du Nord-Ouest. L'élaboration de fichiers de localités du littoral assorti des dictionnaires de villages, la conception et l'élaboration des monographies départementales et l'étude d'aménagement des zones urbaines et périurbaines. Il sera aussi procédé à l'identification et la cartographie des zones à risques du Cameroun, la collecte et la mise à disposition des informations sur les variations climatiques. Les activités de valorisation et de vulgarisation des résultats de la recherche cartographique et géographique se poursuivront par la création d'un géoportail.

Dans le domaine du développement des Technologies, le CNDT veillera sur la production, la collecte, le traitement et la diffusion de l'information sur les technologies et l'appui au développement des technologies dans les secteurs prioritaires que sont notamment l'agriculture, la biodiversité et les énergies renouvelables.

Dans le cadre de l'utilisation des matériaux locaux, un accent particulier sera mis sur la valorisation, en créant de nouveaux sites pour la fabrication des briques cuites. La MIPROMALO va contribuer à la construction des logements sociaux par l'installation de deux usines industrielles de fabrication de briques cuites à PK 17 Douala et à Ebebda et renforcera ses capacités au niveau des laboratoires.

3.3.3 Perspectives du Programme 3 : Recherche et Développement Social

Au niveau de la Recherche Médicale, l'IMPM consolidera ses actions sur les recherches sur le paludisme et le VIH/SIDA. Le partenariat au niveau de la médecine traditionnelle sera renforcé et la première phase de production à grande échelle de certains médicaments pour les populations sera réalisée. Plus concrètement, l'IMPM produira au cours de cette année des kits pour la prise en charge du paludisme à domicile. Par ailleurs, L'Institut va construire son siège et poursuivre la réhabilitation et l'équipement des laboratoires de référence pour les maladies émergentes et réémergentes (VIH-Sida, les fièvres Ebola et hémorragiques).

Au niveau de la Protection Radiologique, l'acquisition d'un matériel de détection des radiations, d'un Kit de contrôle qualité des appareils de radiologie médicale et d'un matériel d'intervention en situation d'urgence radiologique augure des actions concrètes de très grande envergure. Prioritairement, celles-ci seront axées sur:

- le contrôle de qualité des générateurs des rayonnements ionisants ;

- le contrôle des denrées alimentaires à l'import-export ;
- la dosimétrie de notre environnement.

Le CNE va orienter ses actions en sciences sociales et humaines sur les problèmes de l'heure, à savoir : la jeunesse et l'emploi, les mouvements migratoires et leur incidence sur le développement, les changements climatiques, l'éducation scolaire et familiale.

3.3.4 Perspectives du Programme 4 : Appui à la politique du sous-secteur Recherche et Innovation

L'organisation de la 4^{ème} Edition des Journées d'Excellence de la Recherche Scientifique et de l'innovation au Cameroun au niveau national en 2013 et au niveau des Régions en 2014, seront les activités phares du programme pour les trois années avenir. La poursuite du renforcement des capacités infrastructurelles du MINRESI par l'équipement du bâtiment annexe n°2 du MINRESI et des Centres Régionaux en vue d'améliorer les conditions et le cadre de travail du personnel. A ceci il faudra ajouter un certains nombre d'études :

- Etude en vue de l'Elaboration du Plan Directeur de la Recherche scientifique au Cameroun ;
- Elaboration des stratégies de valorisation et de vulgarisation des résultats de recherche ;
- Mise en place d'une banque de données sur les résultats exploitables de la recherche et les innovations technologiques (Phase I : Secteur agropastoral et halieutique) ;
- Création d'une base de données sur la coopération scientifique au Cameroun (Phase 2) ;

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif stratégique du MINRESI est celui de densifier la recherche au développement et assurer l'innovation.

Pour atteindre cet objectif, le MINRESI s'est dotée d'une stratégie de la recherche scientifique et de l'innovation, qui s'articule autour de quatre axes stratégiques qui débouchent sur les programmes ci-après:

- Recherche et développement agricole
- Recherche et développement technologique, géologique et minier

5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

L'objectif stratégique du MINRESI est celui de densifier la recherche/développement et de

promouvoir l'innovation.

La situation actuelle dans le domaine de la recherche scientifique et de l'innovation se caractérise par les contraintes suivantes :

1. l'absence de procédures cohérentes d'animation, de suivi-évaluation des activités de recherche au niveau national;
2. la faible synergie d'action entre les instituts de recherche, les ministères sectoriels et les opérateurs économiques ;
3. interruption de certains projets de recherche du fait de la faiblesse ou de l'indisponibilité des ressources financières ;
4. l'insuffisance et l'obsolescence des infrastructures et équipements scientifiques ;

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 256

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE POUR LA PRODUCTION VÉGÉTALE ET SYLVICOLE	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des filières des productions végétales et sylvicoles		0.0	0.0	
02	DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE POUR LA PRODUCTION ANIMALE ET HALIEUTIQUE	Contribuer à l'accroissement de l'offre nationale en protéines animales		0.0	0.0	
03	DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE POUR LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES	Contribuer à la gestion durable des ressources naturelles tout en assurant la compétitivité des exploitations agricoles et en préservant l'environnement		0.0	0.0	
04	VULGARISATION ET VALORISATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE AGRICOLE	Mettre à la disposition des potentiels utilisateurs les résultats et acquis de la recherche agricole		0.0	0.0	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 257

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE, GEOLOGIQUE ET MINIER						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE	Améliorer les connaissances sur les ressources minières, hydrologiques et énergétiques		0.0	0.0	
02	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE GÉOGRAPHIQUE ET CARTOGRAPHIQUE	Produire en vue de la mise à la disposition des décideurs et des acteurs de développement des supports cartographiques fiables		0.0	0.0	
04	MISE EN ŒUVRE DE LA VEILLE TECHNOLOGIQUE	Mettre en œuvre le processus de veille technologique		0.0	0.0	
05	VALORISATION ET VULGARISATION DES MATÉRIAUX LOCAUX	Promouvoir l'utilisation des matériaux locaux dans la réalisation des infrastructures		0.0	0.0	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 258

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE EN SANTÉ HUMAINE	nombre d'applications des résultats de la recherche dans le domaine de la santé		0.0	0.0	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

02	RENFORCEMENT DE LA RADIO PROTECTION DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT	Protéger les personnes, les biens et l'environnement contre les effets nocifs des rayonnements ionisants.		0.0	0.0	
03	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES	Mettre à la disposition des décideurs et personnes intéressées les résultats de la recherche en sciences humaines et sociales en vue du développement social		0.0	0.0	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 259

APPUI A LA POLITIQUE DU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	AMÉLIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL	Moderniser le cadre et les conditions de travail		0.0	0.0	
02	AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT MANAGÉRIAL, JURIDIQUE ET LÉGISLATIF DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE	Renforcer le cadre institutionnel du MINRESI		0.0	0.0	
04	RENFORCEMENT DE LA COOPERATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	Mobiliser les différents partenaires pour le développement de la recherche		0.0	0.0	
06	PROMOTION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE	Susciter l'intérêt pour les sciences et les technologies		0.0	0.0	

page intercalaire

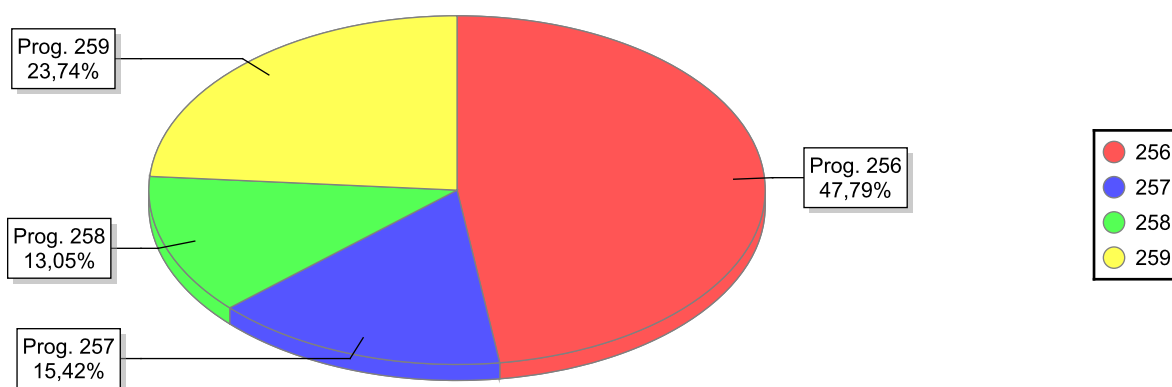
DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

page intercalaire

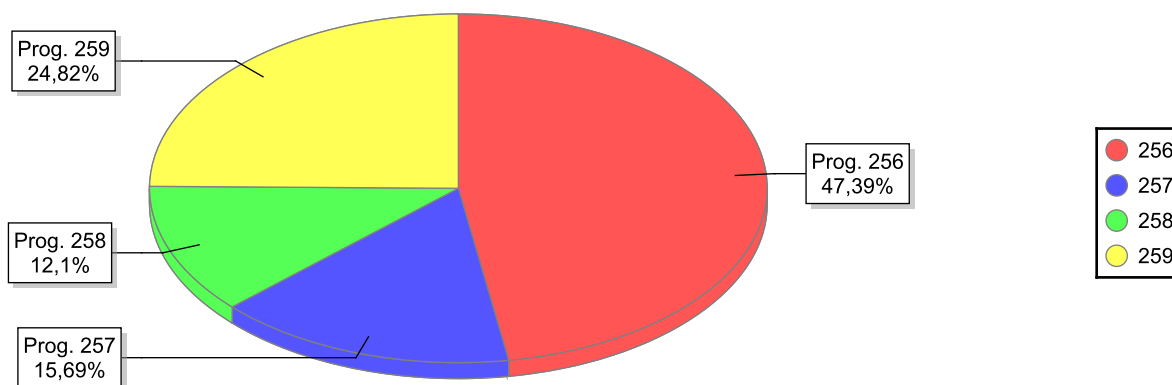
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
256	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE	2 436 208 000	2 436 208 000	3 423 465 000	3 123 465 000	5 859 673 000	5 559 673 000
257	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE, GEOLOGIQUE ET MINIER	1 304 796 000	1 304 796 000	586 000 000	536 000 000	1 890 796 000	1 840 796 000
258	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL	994 754 000	994 754 000	605 930 000	424 410 000	1 600 684 000	1 419 164 000
259	APPUI A LA POLITIQUE DU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION	1 995 242 000	1 995 242 000	916 125 000	916 125 000	2 911 367 000	2 911 367 000
Total		6 731 000 000	6 731 000 000	5 531 520 000	5 000 000 000	12 262 520 000	11 731 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



page intercalaire

6. PROGRAMME 256

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

M. NOE WOIN
Directeur Général de l'IRAD

page intercalaire

6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

L'objectif poursuivi à travers ce programme se déclinera suivant les quatre actions ci-dessous :

Action 1 : Développement de la recherche en production végétale et sylvicole

Action 2 : Développement de la recherche en productions animales et halieutiques

Action 3 : Développement de la recherche pour la gestion durable des ressources naturelles

Action 4 : Valorisation et vulgarisation des résultats de la recherche agricole

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la production agricole

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de paquets technologiques (sémences améliorées et fiches techniques)	nb	2012	28	2015	80

RECAPITULATION DES ACTIONS

6.2 STRATEGIE PROGRAMME

Dans le cadre du renforcement de la recherche et développement agricole, il s'agira d'une part de mener des activités de recherche pour contribuer à l'amélioration de la productivité et des productions agricoles, et d'autre part de faire connaître et mettre à la disposition des potentiels utilisateurs les résultats obtenus. Plus précisément, il sera question de produire et de diffuser des paquets technologiques (nouvelles variétés d'intrants et semences créées, intrants et semences améliorés et itinéraires techniques).

6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE POUR LA PRODUCTION VÉGÉTALE ET SYLVICOLE

OBJECTIF 1 Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des filières des productions végétales et sylvicoles

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

ACTION 03

DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE POUR LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

OBJECTIF 1 Contribuer à la gestion durable des ressources naturelles tout en assurant la compétitivité des exploitations agricoles et en préservant l'environnement

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1			0		0

ACTION 04

VULGARISATION ET VALORISATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE AGRICOLE

OBJECTIF 1 Mettre à la disposition des potentiels utilisateurs les résultats et acquis de la recherche agricole

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1			0		0

6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action	Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01 DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE POUR LA PRODUCTION VÉGÉTALE ET SYLVICOLE	2 266 208 000	2 266 208 000	1 535 000 000	1 535 000 000	3 801 208 000	3 801 208 000
03 DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE POUR LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES	0	0	275 000 000	130 000 000	275 000 000	130 000 000
04 VULGARISATION ET VALORISATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE AGRICOLE	170 000 000	170 000 000	1 613 465 000	1 458 465 000	1 783 465 000	1 628 465 000
Total	2 436 208 000	2 436 208 000	3 423 465 000	3 123 465 000	5 859 673 000	5 559 673 000

7. PROGRAMME 257

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE,
GEOLOGIQUE ET MINIER

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mr MBOTA ELIMBI MARTIN
Directeur Général de l'INC

page intercalaire

7.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître la production cartographique, l'information géographique, géologique, minière et renforcer le développement des technologies.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de technologies développées et diffusées;	nb	2012	7	2013	10
2	Nombre de coupures de cartes produites et diffusées	nb	2012	57	2013	83

RECAPITULATION DES ACTIONS

7.2 STRATEGIE PROGRAMME

Il s'agira d'une part de l'accroissement de la production cartographique et du renforcement de la recherche dans les domaines de la géologie, des mines, de l'hydrologie et de l'énergie, afin d'améliorer les connaissances sur les ressources minières, hydrologiques et énergétiques, par la mise à disposition des cartes topographiques, géologiques, minières, hydrologiques, hydrogéologiques et des bases de données (géographique, géologique, hydrologique et énergétique), et d'autre part de la mise en oeuvre de la veille technologie, qui consistera en l'identification, le développement, la valorisation et la vulgarisation des technologies avec un accent particulier sur la valorisation et la vulgarisation des matériaux locaux

7.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE

OBJECTIF 1 Améliorer les connaissances sur les ressources minières, hydrologiques et énergétiques

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

ACTION 02

RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE GÉOGRAPHIQUE ET CARTOGRAPHIQUE

OBJECTIF 1 Produire en vue de la mise à la disposition des décideurs et des acteurs de développement des supports cartographiques fiables

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

ACTION 04**MISE EN ŒUVRE DE LA VEILLE TECHNOLOGIQUE****OBJECTIF 1** Mettre en œuvre le processus de veille technologique

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

ACTION 05**VALORISATION ET VULGARISATION DES MATÉRIAUX LOCAUX****OBJECTIF 1** Promouvoir l'utilisation des matériaux locaux dans la réalisation des infrastructures

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

7.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE	891 352 000	891 352 000	247 000 000	197 000 000	1 138 352 000	1 088 352 000
02	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE GÉOGRAPHIQUE ET CARTOGRAPHIQUE	248 688 000	248 688 000	189 000 000	189 000 000	437 688 000	437 688 000
04	MISE EN ŒUVRE DE LA VEILLE TECHNOLOGIQUE	74 606 000	74 606 000	50 000 000	50 000 000	124 606 000	124 606 000
05	VALORISATION ET VULGARISATION DES MATÉRIAUX LOCAUX	90 150 000	90 150 000	100 000 000	100 000 000	190 150 000	190 150 000
Total		1 304 796 000	1 304 796 000	586 000 000	536 000 000	1 890 796 000	1 840 796 000

8. PROGRAMME 258

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL

RESPONSABLE DU PROGRAMME
Mr ESSAME OYONO Jean Louis
Directeur de l'IMPM

page intercalaire

8.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme « Recherche et développement social » comprend les actions suivantes :

- renforcement de la recherche en santé humaine

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Renforcer la recherche en sciences sociales (santé humaine et sciences humaines) et développer la surveillance des applications à caractère industriel et la protection de l'environnement.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de résultats de la recherche utiles à la compréhension et/ou à la réponse à une question sociale	nb	2012	36	2013	40

RECAPITULATION DES ACTIONS

8.2 STRATEGIE PROGRAMME

Sur le plan de la recherche en santé humaine, les activités de recherche seront axées sur l'amélioration de la santé des populations camerounaises, par la quête des connaissances et des nouveaux moyens préventifs, diagnostic et de prise en charge des maladies prioritaires à fort taux de morbidité et de mortalité telles que le VIH/SIDA, le paludisme, et d'autres maladies émergentes et réémergentes. Il s'agit par ailleurs dans ce cadre de renforcer les capacités de la médecine traditionnelle et de promouvoir des technologies pharmaceutiques ainsi que de la meilleure mise en condition de la pharmacopée traditionnelle pour la rendre plus efficace et mieux efficiente.

Les activités liées à la radioprotection auront pour objectif de protéger les personnes, les biens et l'environnement contre les effets nocifs des rayonnements ionisants.

La recherche en sciences humaines et sociales aura pour objectif de mettre à la disposition des décideurs et personnes intéressées, les résultats de la recherche dans ce domaine en vue du développement social. Il sera question essentiellement d'apporter des réponses aux questions sociale

8.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE EN SANTÉ HUMAINE

OBJECTIF 1 nombre d'applications des résultats de la recherche dans le domaine de la santé

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

ACTION 02

RENFORCEMENT DE LA RADIO PROTECTION DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIF 1 Protéger les personnes, les biens et l'environnement contre les effets nocifs des rayonnements ionisants.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1			0		0

ACTION 03

RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES

OBJECTIF 1 Mettre à la disposition des décideurs et personnes intéressées les résultats de la recherche en sciences humaines et sociales en vue du développement social

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1			0		0

8.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE EN SANTÉ HUMAINE	531 572 000	531 572 000	275 930 000	169 410 000	807 502 000	700 982 000
02	RENFORCEMENT DE LA RADIO PROTECTION DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT	152 321 000	152 321 000	230 000 000	155 000 000	382 321 000	307 321 000
03	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES	310 861 000	310 861 000	100 000 000	100 000 000	410 861 000	410 861 000
Total		994 754 000	994 754 000	605 930 000	424 410 000	1 600 684 000	1 419 164 000

9. PROGRAMME 259

APPUI A LA POLITIQUE DU SOUS-SECTEUR RECHERCHE
ET INNOVATION

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mme EBELE ETAME REBECCA MADELEINE
Secrétaire Général

page intercalaire

9.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme «Appui à la politique du sous – secteur recherche et innovation» comprend les actions suivantes :

- Amélioration du cadre et des conditions de travail du personnel ;
- Amélioration de l'environnement managérial, juridique et législatif des activités de recherche ;
- Renforcement de la coopération scientifique et technique ;

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Optimiser le management des ressources au MINRESI, et améliorer la gouvernance

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de postes de travail équipés au MINRESI	nb	2012	100	2013	250
2	Nombre de personnels formés ou recyclés au MINRESI	nb	2012	600	2013	700

RECAPITULATION DES ACTIONS

9.2 STRATEGIE PROGRAMME

L'objectif consiste à renforcer les capacités des administrations, des différentes structures impliquées, des organismes d'appui, des associations et des organisations professionnelles du secteur pour une mise en oeuvre harmonieuse de la stratégie. Les actions de ce programme porteront essentiellement sur le renforcement des systèmes d'information, la revue du cadre législatif et réglementaire, le renforcement des organes et mécanismes de coordination, le renforcement des capacités des acteurs et le développement des mécanismes de financement.

9.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

AMÉLIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL

OBJECTIF 1 Moderniser le cadre et les conditions de travail

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

ACTION 02

AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT MANAGÉRIAL, JURIDIQUE ET LÉGISLATIF DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

PROGRAMME 259:APPUI A LA POLITIQUE DU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

OBJECTIF 1 Renforcer le cadre institutionnel du MINRESI

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

ACTION 04**RENFORCEMENT DE LA COOPERATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE****OBJECTIF 1** Mobiliser les différents partenaires pour le développement de la recherche

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

ACTION 06**PROMOTION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE****OBJECTIF 1** Susciter l'intérêt pour les sciences et les technologies

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

9.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMÉLIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL	1 167 242 000	1 167 242 000	618 980 000	618 980 000	1 786 222 000	1 786 222 000
02	AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT MANAGÉRIAL, JURIDIQUE ET LÉGISLATIF DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE	755 000 000	755 000 000	92 145 000	92 145 000	847 145 000	847 145 000
04	RENFORCEMENT DE LA COOPERATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	61 000 000	61 000 000	35 000 000	35 000 000	96 000 000	96 000 000
06	PROMOTION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE	12 000 000	12 000 000	170 000 000	170 000 000	182 000 000	182 000 000
Total		1 995 242 000	1 995 242 000	916 125 000	916 125 000	2 911 367 000	2 911 367 000

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

page intercalaire

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 4	ENSEIGNEMENT, FORMATION ET RECHERCHE	12 262 520	11 731 000
Fonction 47	Recherche et innovation	12 262 520	11 731 000
Programme 256	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE	5 859 673	5 559 673
Action 01	DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE POUR LA PRODUCTION VÉGÉTALE ET SYLVICOLE	3 801 208	3 801 208
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	2 266 208	2 266 208
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	2 266 208	2 266 208
Article 73 00 21	Institut de Recherche Agricole de Développement	1 500 000	1 500 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	1 500 000	1 500 000
Article 79 00 23	Centre Africain de Recherche sur la Banane Plantain (CARBAP)	35 000	35 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	35 000	35 000
Action 03	DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE POUR LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES	275 000	130 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	275 000	130 000
Paragraphe 2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	275 000	130 000
Action 04	VULGARISATION ET VALORISATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE AGRICOLE	1 783 465	1 628 465
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	121 590	121 590
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	77 625	77 625
2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	12 000	12 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	31 965	31 965
Article 44 10 10	Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation de l'Adamaoua	45 750	40 750
Paragraphe 2041	Etudes agricoles	12 300	7 300
2260	Achats de matériels de bureau	4 500	4 500
2261	Achats de mobilier de bureau	4 700	4 700
2270	Achats de matériels pédagogiques	2 350	2 350
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 900	4 900
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	1 500	1 500
Article 44 11 11	Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation du Centre	56 000	56 000
Paragraphe 2043	Etudes sur l'élevage et l'halieutique	13 000	13 000
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	26 000	26 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	1 500	1 500
Article 44 12 12	Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation de l'Est	41 000	41 000
Paragraphe 2041	Etudes agricoles	16 000	16 000
2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	6 000	6 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	1 500	1 500
Article 44 13 13	Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation de l'Extrême-Nord	37 000	37 000
Paragraphe 2041	Etudes agricoles	20 000	20 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	1 500	1 500
Article 44 14 14	Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation du Littoral	54 300	54 300
Paragraphe 2043	Etudes sur l'élevage et l'halieutique	15 000	15 000
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	21 000	21 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 300	1 300
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	1 500	1 500
Article 44 15 15	Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation du Nord	41 000	41 000
Paragraphe 2041	Etudes agricoles	5 000	5 000
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	6 000	6 000
2260	Achats de matériels de bureau	3 000	3 000
2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	5 000	5 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	5 000	5 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	1 500	1 500
Article 44 16 16	Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation du Nord-Ouest	43 000	43 000
Paragraphe 2041	Etudes agricoles	26 000	26 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	1 500	1 500
Article 44 17 17	Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation de l'Ouest	199 900	99 900
Paragraphe 2041	Etudes agricoles	1 500	1 500
2043	Etudes sur l'élevage et l'halieutique	123 000	48 000
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	4 600	4 600
2203	Aménagement des espaces verts et jardins	43 000	18 000
2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	6 800	6 800
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	1 500	1 500
Article 44 18 18	Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation du Sud	102 900	52 900
Paragraphe 2041	Etudes agricoles	40 000	15 000
2203	Aménagement des espaces verts et jardins	41 000	16 000
2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	4 900	4 900
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	1 500	1 500
Article 44 19 19	Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation du Sud-Ouest	41 025	41 025
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
2261	Achats de mobilier de bureau	4 025	4 025
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	1 500	1 500
Article 98 00 00	FINEX	1 000 000	1 000 000
Paragraphe 2799	Immobilisations non définies à Répartir	1 000 000	1 000 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 257	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE, GEOLOGIQUE ET MINIER	1 890 796	1 840 796
Action 01	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE	1 138 352	1 088 352
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	839 352	839 352
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	839 352	839 352
Article 28 00 03	Cellule d'Intervention d'Urgence Catastrophes (Zones à risque, Lac Monoun, Lac Nyos, Mont Cameroun et Autres)	52 000	52 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	30 000	30 000
Article 73 00 54	Institut de Recherche Géologique et Minière	247 000	197 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	247 000	197 000
Action 02	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE GÉOGRAPHIQUE ET CARTOGRAPHIQUE	437 688	437 688
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	248 688	248 688
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	248 688	248 688
Article 73 00 51	Institut National de la Cartographie	189 000	189 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	189 000	189 000
Action 04	MISE EN ŒUVRE DE LA VEILLE TECHNOLOGIQUE	124 606	124 606
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	74 606	74 606
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	74 606	74 606
Article 79 00 22	Centre National de Développement Technologique	50 000	50 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	50 000	50 000
Action 05	VALORISATION ET VULGARISATION DES MATÉRIAUX LOCAUX	190 150	190 150
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	90 150	90 150
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	90 150	90 150
Article 73 00 50	Mission de Promotion des Matériaux Locaux	100 000	100 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	100 000	100 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 258	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL	1 600 684	1 419 164
Action 01	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE EN SANTÉ HUMAINE	807 502	700 982
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	531 572	531 572
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	531 572	531 572
Article 73 00 53	Institut de Recherche Médicale et des Plantes Médecinales	205 520	114 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	205 520	114 000
Article 79 00 21	Centre de Production des Tests de Dépistage du SIDA (CANDIAGNOSTIC)	70 410	55 410
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	70 410	55 410
Action 02	RENFORCEMENT DE LA RADIO PROTECTION DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT	382 321	307 321
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	152 321	152 321
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	152 321	152 321
Article 73 00 309	AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION	230 000	155 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	230 000	155 000
Action 03	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES	410 861	410 861
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	310 861	310 861
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	310 861	310 861
Article 73 00 23	Centre National de l'Education	100 000	100 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	100 000	100 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 259	APPUI A LA POLITIQUE DU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION	2 911 367	2 911 367
Action 01	AMÉLIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL	1 786 222	1 786 222
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	466 242	466 242
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	466 242	466 242
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	618 980	618 980
Paragraphe 2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	10 000	10 000
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	42 000	42 000
2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	35 000	35 000
2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	25 000	25 000
2260	Achats de matériels de bureau	216 980	216 980
2261	Achats de mobilier de bureau	173 000	173 000
2271	Achats de matériels de salle de congrès, spectacle d'équipements sportifs	35 000	35 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	48 000	48 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	34 000	34 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes de l'Administration Centrale	701 000	701 000
Paragraphe 6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	25 000	25 000
6133	Frais de relève	15 000	15 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	97 000	97 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	109 000	109 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	15 000	15 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	10 000	10 000
6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	10 000	10 000
6169	Sécurité et incendie	20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	30 000	30 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	20 000	20 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	87 000	87 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	20 000	20 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	6 000	6 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	3 000	3 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	133 000	133 000
6263	Indemnités spécifiques	35 000	35 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	11 000	11 000
Action 02	AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT MANAGÉRIAL, JURIDIQUE ET LÉGISLATIF DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE	847 145	847 145
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	171 000	171 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	35 000	35 000
6261	Heures supplémentaires	10 000	10 000
6262	Gratifications	16 000	16 000
Article 23 00 10	Inspection Générale	32 000	32 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 24 00 11	Conseiller Technique N° 1	10 000	10 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6269	Primes spécifiques	1 500	1 500
Article 24 00 12	Conseiller Technique N° 2	10 000	10 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6269	Primes spécifiques	1 500	1 500
Article 28 00 02	Cellule de lutte contre la corruption	17 000	17 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	117 000	117 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	22 000	22 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 000	14 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	25 000	25 000
6174	Frais de réception	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	16 000	16 000
6269	Primes spécifiques	15 000	15 000
Article 33 00 01	Division des Politiques Scientifiques et Planification (DPSP)	65 000	65 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	30 000	30 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 000	12 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 33 00 02	Division de la Promotion et de l'Appui à l'Innovation (DPAI)	59 500	59 500
Paragraphe 2029	Etudes Générales	24 500	24 500
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 000	12 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 33 00 03	Division de la Valorisation et de la Vulgarisation des Résultats de la Recherche (DVVRR)	72 645	72 645
Paragraphe 2029	Etudes Générales	37 645	37 645
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 000	12 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	90 000	90 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	23 000	23 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
6174	Frais de réception	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 34 00 11	Cellule de Gestion du Projet SIGIPES	21 000	21 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	15 000	15 000
Article 34 00 12	Cellule d'Elaboration et de Suivi de l'Exécution du Budget	30 000	30 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article 35 00 05	Commission Nationale d'Evaluation des Chercheurs	37 000	37 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	30 000	30 000
Article 35 00 10	Secrétariat Permanent du Conseil de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et Technique	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 35 00 30	Conseil National de l'Enseignement, de la Recherche Scientifique et Innovation	30 000	30 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
Article 35 00 40	Comité de suivi de la mise en oeuvre du Programme National de la bonne Gouvernance	17 000	17 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	7 000	7 000
Article 35 00 60	Commission des marchés	41 000	41 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	6 000	6 000
6269	Primes spécifiques	30 000	30 000
Article 35 00 70	Comité PPBS	21 000	21 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	16 000	16 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Action 04	RENFORCEMENT DE LA COOPERATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	96 000	96 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	10 000	10 000
Paragraphe 2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	10 000	10 000
Article 33 00 04	Division de la Coopération Scientifique et Technique (DCST)	60 000	60 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	25 000	25 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 000	12 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 36 00 10	Coordination Nationale de la Coopération Technique avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique	26 000	26 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Action 06	PROMOTION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE	182 000	182 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	170 000	170 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	170 000	170 000
Article 32 00 11	Cellule de la Communication	12 000	12 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		12 262 520	11 731 000